

# Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## BUDENAT® AZID PLUS

Date de révision: 04.08.2017

D587

Page 1 de 11

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

BUDENAT® AZID PLUS

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Désinfectant, à base de composés d'ammonium quaternaires, corrosif

Catégories de processus [PROC]: 8, 10

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BUZIL-WERK Wagner GmbH & Co. KG

Rue: Fraunhofer Str. 17

Lieu: D-87700 Memmingen

Téléphone: +49 (0) 8331 930-6

Téléfax: +49 (0) 8331 930-880

e-mail: info@buzil.de

Internet: www.buzil.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 8331 / 930-730

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acide méthanesulfonique. alkyle-benzyle-diméthyle chlorure d'ammonium.

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

# Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## BUDENAT® AZID PLUS

Date de révision: 04.08.2017

D587

Page 2 de 11

P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501	Éliminer le contenu/le récipient conformément aux réglementations locales et nationales connexes.

### 2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
75-75-2	acide méthanesulfonique	5 - < 10 %
	200-898-6 607-145-00-4 01-2119491166-34	
	Met. Corr. 1, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H290 H302 H312 H314 H335	
68424-85-1	alkyle-benzyle-diméthyle chlorure d'ammonium	1 - < 5 %
	270-325-2	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 10); H302 H314 H400 H410	
7173-51-5	chlorure de didécylidiméthylammonium	1 - < 5 %
	230-525-2 612-131-00-6	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10), Aquatic Chronic 2; H302 H314 H400 H411	
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	1 - < 5 %
	200-661-7 603-117-00-0 01-2119457558-25	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336	

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

#### Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

5 % - < 15 % agents de surface cationiques, parfums (Hexyl cinnamal).

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### BUDENAT® AZID PLUS

Date de révision: 04.08.2017

D587

Page 3 de 11

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

NE PAS faire vomir.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée  
mousse résistante à l'alcool  
Dioxyde de carbone  
Poudre d'extinction

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux:

Dioxyde de carbone  
Monoxyde de carbone

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## BUDENAT® AZID PLUS

Date de révision: 04.08.2017

D587

Page 4 de 11

### Consignes pour une manipulation sans danger

- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.
- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### Préventions des incendies et explosion

- Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

- Conserver le récipient bien fermé.

#### Indications concernant le stockage en commun

- Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Pas de données disponibles pour le mélange.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

#### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
	Milieu environnemental	
75-75-2	acide méthanesulfonique	
	Eau douce	0,012 mg/l
	Eau de mer	0,0012 mg/l

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'hygiène

- Enlever les vêtements contaminés.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Protection des yeux/du visage

- Porter un équipement de protection des yeux/du visage. (EN 166)

#### Protection des mains

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).
- Temps de pénétration (durée maximale de port) >480 min.
- Une liste des gants adaptés - et de toutes indications relatives à la durée pendant laquelle ils doivent être portés - est disponible sur simple demande.

#### Protection de la peau

- Porter des habits de travail appropriés.

#### Protection respiratoire

- En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

# Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## BUDENAT® AZID PLUS

Date de révision: 04.08.2017

D587

Page 5 de 11

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide	
Couleur:		
Odeur:	Parfums, produits parfumés	
		<b>Testé selon la méthode</b>
pH-Valeur (à 20 °C):		0 - 0,5
<b>Modification d'état</b>		
Point de fusion:		env. 0 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		env. 100 °C
Point d'éclair:		> 60 °C
<b>Inflammabilité</b>		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Température de décomposition:		non déterminé
<b>Propriétés comburantes</b>		
Non comburant.		
Pression de vapeur:		non déterminé
Densité (à 25 °C):		1,03 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:		complètement miscible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>		
non déterminé		
Coefficient de partage:		non déterminé
Viscosité dynamique: (à 25 °C)		< 10 mPa·s
Densité de vapeur:		non déterminé
Taux d'évaporation:		non déterminé
<b>9.2. Autres informations</b>		
Teneur en corps solides:		non déterminé

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réaction exothermique avec: alcalies (bases)

#### 10.2. Stabilité chimique

# Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## BUDENAT® AZID PLUS

Date de révision: 04.08.2017

D587

Page 6 de 11

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: alcalies (bases)

### 10.4. Conditions à éviter

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.5. Matières incompatibles

alcalies (bases)

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
75-75-2	acide méthanesulfonique					
	par voie orale	DL50 mg/kg	649	Rat		
	dermique	DL50 mg/kg	1100	Rat	ATE	
68424-85-1	alkyle-benzyle-diméthyle chlorure d'ammonium					
	par voie orale	DL50 mg/kg	344	Rat		
	dermique	DL50 mg/kg	3340	Lapin		
	par inhalation aérosol	CL50	>5 mg/l	Rat	ATE	
7173-51-5	chlorure de didécylidiméthylammonium					
	par voie orale	DL50 mg/kg	238	Rat		
	dermique	DL50 mg/kg	3342	Lapin		
	par inhalation aérosol	CL50	>5 mg/l	Rat	ATE	
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol					
	par voie orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat	ATE	
	dermique	DL50 mg/kg	>2000	Rat	ATE	
	par inhalation vapeur	CL50	>20 mg/l	Rat	ATE	

#### Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## BUDENAT® AZID PLUS

Date de révision: 04.08.2017

D587

Page 7 de 11

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
75-75-2	acide méthanesulfonique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	10 - 100	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	10 - 100		Selenastrum capricornutum	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	10 - 100	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 202
68424-85-1	alkyle-benzyle-diméthyle chlorure d'ammonium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,28	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,049		Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,016	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 202
7173-51-5	chlorure de didécylidiméthylammonium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,19	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,026		Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,062	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 1000	96 h		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 1000	48 h		

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

# Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## BUDENAT® AZID PLUS

Date de révision: 04.08.2017

D587

Page 8 de 11

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
75-75-2	acide méthanesulfonique			
	OCDE 301A/ ISO 7827/ EEC 92/69V, C.4-A	> 70%		
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
68424-85-1	alkyle-benzyle-diméthyle chlorure d'ammonium			
	OECD 301	>70%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
7173-51-5	chlorure de didécyldiméthylammonium			
	OECD 301	>70%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			
	OECD 301	>60%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
75-75-2	acide méthanesulfonique	-2,38
68424-85-1	alkyle-benzyle-diméthyle chlorure d'ammonium	<3

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

#### Code d'élimination des déchets-Produit

070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses  
Classé comme déchet dangereux.

#### Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

#### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.





## BUDENAT® AZID PLUS

Date de révision: 04.08.2017

D587

Page 9 de 11

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

## Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1903
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (composés d'ammonium quaternaire)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dégagée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

## Transport fluvial (ADN)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1903
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (composés d'ammonium quaternaire)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dégagée:	E1

## Transport maritime (IMDG)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1903
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (quaternary ammonium compounds)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	223, 274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dégagée:	E1
EmS:	F-A, S-B

## Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1903
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (quaternary ammonium compounds)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8

## Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### BUDENAT® AZID PLUS

Date de révision: 04.08.2017

D587

Page 10 de 11

<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y841
Quantité dégagee:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	856
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

2010/75/UE (COV): < 30%

##### Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

##### Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

Catégorie de processus selon ECHA guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique, chapitre R.12:

PROC 1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable.

PROC 2: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions

# Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## BUDENAT® AZID PLUS

Date de révision: 04.08.2017

D587

Page 11 de 11

contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC 4: Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC 7: Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC 8 (transfert): Diluer des concentrats, appliquer des nettoyeurs de pipe.

PROC 9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC 10 (application au rouleau ou au pinceau): Méthodes d'application sans pulvériser de grandes zones.

PROC 11 (Pulvérisation en dehors d'installations industrielles): Méthodes d'application: pulvérisation de grandes zones (p. ex. haute pression processus, canon à mousse).

PROC 13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC 19 (Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau): Se laver et désinfecter les mains.

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*